

# Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Tél : 01 43 48 31 78

Inforépondeur : 01 43 48 20 81  
Mail : collectifhaiti@hotmail.com

Supplément à Une Semaine en Haïti  
Octobre 2003 - N° 19

**EDITORIAL : Citoyenneté, démocratie, droits humains... mots responsables de l'échec des négociations de la conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Cancun. Ces mêmes mots qui guident l'activité du collectif Haïti de France.**

**L'été et ce début d'automne auront été riches en événements.**

**Pour le Collectif, plusieurs déplacements ont été faits en Haïti, notamment par Marion, Benoît, et Talégrand pour rencontrer de nombreux partenaires. Malgré le contexte politique toujours aussi perturbé, des situations de violence qui nous sont régulièrement rapportées, nos partenaires ne se lassent pas d'œuvrer pour un avenir meilleur en Haïti. Ils continuent à s'organiser, à agir, à interpeller le gouvernement et la communauté internationale pour que cesse la spirale de la pauvreté dans laquelle est entraîné le peuple haïtien.**

**En témoigne les nombreuses initiatives que nous continueront à vous relater dans Nouvelles Images d'Haïti. Dans ce numéro, nous vous parlerons de la tenue de l'Assemblée des Peuples de Caraïbes qui a eu lieu en Haïti en août, et d'un manifeste récemment lancé par les artistes haïtiens pour dénoncer la manipulation qui pourrait être faite de l'anniversaire de l'indépendance d'Haïti qui sera fêtée en 2004.**

**Un autre événement a marqué le monde en septembre, c'est la tenue de la conférence de l'OMC à Cancun en septembre dernier. Ce fut l'échec des négociations. Un échec qui ressemble plutôt à une victoire, celle des pays les plus pauvres qui ont dit non à une OMC dont les mesures seraient dictées et imposées par les seuls pays les plus riches. Une victoire qui est celle de la volonté d'instaurer une OMC dont les bases seraient la transparence, la démocratie, le respect des droits humains et non le seul libéralisme au service des plus riches.**

**Faisons le pari que ce message délivré par les pays les plus pauvres à Cancun soit entendu et que cette volonté de démocratie, de citoyenneté guide chacun de nous en Haïti, en France et partout dans le monde.**

**La rédaction**

## **3<sup>ème</sup> Assemblée du Peuple Caraïbe : « Notre force, c'est notre unité »**

Le Collectif Haïti de France, a profité d'une mission en Haïti, pour participer à la 3<sup>ème</sup> Assemblée du Peuple Caraïbe (APC) qui se tenait au Cap Haïtien, du 20 au 24 août 2003.

### **L'Assemblée du Peuple Caraïbe, qu'est-ce que c'est ?**

Après une première édition à Trinidad et une seconde en République Dominicaine, l'Assemblée du Peuple Caraïbe (APC) se tenait cette année en Haïti, au Cap-Haïtien. Le thème choisi, « *Peuple Caraïbe, construisons notre Caraïbe souveraine, égalitaire, juste et en paix* », marque clairement l'orientation de cette assemblée. Il s'agit, pour les mouvements sociaux des pays de la Caraïbe (femmes, jeunes, paysans, ouvriers,...), de se réunir autour de la lutte contre le néolibéralisme et pour la souveraineté

des pays de la Caraïbe. L'APC se présente comme un espace de résistances et de construction d'alternatives.

L'Assemblée est le résultat d'un processus de mobilisation. Depuis un an, en marge des activités du Comité Exécutif Régional qui regroupe plusieurs pays de la Caraïbe, des structures se sont mises en place en Haïti, au niveau national et départemental. Des forums départementaux suivis d'un congrès national ont ainsi permis de préparer la rencontre, de façon plus décentralisée.

L'APC s'est déroulée sur 4 jours, alternant séances plénières, ateliers et activités culturelles. Elle a été précédée d'un forum des jeunes et d'un forum des femmes. On a estimé à 900, le nombre de participants à cette 3<sup>ème</sup> édition. La grande majorité venait des différentes régions d'Haïti, mais en totalité, 21 délégations étaient présentes (Antigua, Bahamas, Barbade, Bermudes, Cuba, Curaçao, Guyane, Haïti, Jamaïque, Martinique, Panama, Puerto Rico, République Dominicaine, Ste Lucie, Trinidad et Tobago, Angleterre, Brésil, Canada, Etats-Unis et France).

## Une orientation commune aux délégations participantes : la lutte anti-néolibérale

La lutte contre la Zone de Libre Echange Américaine (ZLEA) a été identifiée comme la priorité du Comité organisateur de l'Assemblée. La ZLEA, a été proposée par les Etats-Unis, dans le but d'accélérer le processus d'intégration des économies américaines, en créant une zone de libre-échange de l'Alaska à la Terre de feu. Les mouvements sociaux présents reprochent à ce projet de consacrer la domination américaine sur tout le continent, face à des pays qui n'auront pas les moyens d'imposer leurs propres conditions. Elle représente pour eux un projet de re-colonisation et d'annexion de la Caraïbe, car entraînera un effondrement des appareils productifs, une massification de la pauvreté, une surexploitation des ressources et une vassalisation des Etats.

Autres sujets de préoccupation pour les délégués de la Caraïbe : la dette externe, la militarisation de la zone et les politiques des institutions financières internationales, vus comme un prolongement de l'esclavage qu'a subi la zone caraïbe pendant plusieurs siècles.

## Un focus sur Haïti

La 3<sup>ème</sup> APC, ne s'est pas déroulée en Haïti par hasard. Les organisateurs souhaitaient marquer le bicentenaire des événements qui ont conduits à l'indépendance d'Haïti en 1804. Une cérémonie à Bwa Kayiman, dans la nuit du 21 au 22 août, date anniversaire du premier soulèvement des esclaves haïtiens en 1791, a été organisée en vue de montrer la détermination des présents à s' « *approprier le projet des ancêtres en vue de poursuivre la lutte de libération* ».

En sa qualité de pays organisateur, Haïti a obtenu une attention accrue dans les débats. Ainsi, le prix Nobel de la paix argentin, Adolfo Perez Esquivel, s'est insurgé contre la pauvreté en Haïti, et a appelé le peuple haïtien à participer à la construction de son pays.

La déclaration finale de l'Assemblée met l'accent sur l'indignation que provoque la situation de dépendance actuelle d'Haïti. Ont été réclamés l'arrêt du paiement de la dette et des politiques d'ajustement structurel du Fonds Monétaire International à l'égard d'Haïti (surtout quand elles impliquent la réduction de 50% du budget du Ministère de l'Education).

Enfin, une grande inquiétude a été exprimée quant aux conséquences des zones franches prévues sur la frontière haïtano-dominicaine.

## Un beau défi malgré tout

Les critiques ont été nombreuses tout au long du déroulement de l'Assemblée. De deux ordres, elles n'ont pas la même portée.

Le premier type de critiques a porté sur l'organisation matérielle de l'évènement. Les temps d'attente entre les différents débats, les activités et au moment des repas se sont souvent prolongés. Mais, il faut considérer les moyens dont disposait le comité organisateur (1/3 seulement du budget initial). Dans le contexte économique et social d'Haïti, il semble que se soit un beau défi en soi, d'avoir réussi à réunir, héberger et nourrir plusieurs centaines de personnes et d'avoir assuré la traduction simultanée des débats en créole, anglais et espagnol.

Une critique plus importante peut porter sur l'organisation des débats. Les plénières et les restitutions d'ateliers ou de forum ont constitué la plus grande partie du temps de débat. Le temps de parole, en grande majorité occupé par les orateurs de la tribune, a laissé peu de place aux interventions extérieures. Ce défaut de participation est regrettable car les débats ont perdu une partie de leur intérêt. Le syndicat Bataye Ouvriye, qui s'est retiré de l'organisation de l'APC et a décidé de la boycotter, pointe aussi le fait que le comité organisateur a eu du mal à associer le peuple haïtien à l'évènement.

## Conclusion

Les quatre jours d'Assemblée ont permis d'aboutir à un certain nombre de résolutions dont les principales appellent, en résonance avec le mouvement d'abolition de l'esclavage, à de « nouvelles abolitions » : abolitions de l'exploitation, de l'exclusion, de la marginalisation, de la discrimination envers les femmes, de la dette externe, des institutions financières internationales, de la destruction écologique, de toutes les formes de domination culturelle.

L'APC a demandé la création d'un Secrétariat Permanent pour suivre la mise en œuvre des diverses résolutions, afin de poursuivre la création d'une Caraïbe souveraine.

Espérons que cette Assemblée permettra, dans les pays de la Caraïbe, et en Haïti particulièrement, de donner plus d'échos aux revendications des mouvements sociaux, qui tendent à représenter le plus fidèlement possible les différentes composantes de la société.

**Marion Fauré, coordinatrice du Collectif Haïti de France**



## Déclaration de principe des intellectuels et artistes haïtiens sur la célébration du bicentenaire

Plus de 50 intellectuels haïtiens ont publié un texte de positionnement sur les célébrations du bicentenaire de l'indépendance. Après avoir souligné l'importance de cet évènement, ils insistent sur leur inquiétude devant « *l'orientation que le gouvernement haïtien actuel est en train de donner à la célébration officielle* » qui canalise « *toute l'attention de la communauté internationale et des personnalités étrangères intéressées par le Bicentenaire vers une campagne de propagande aux fins de légitimation d'un pouvoir usurpé et reconnu aujourd'hui comme despotique et totalitaire, négateur des principes et des valeurs à la base de la révolution haïtienne* ».

Ils déclarent refuser de s'associer aux célébrations officielles qui auront lieu et mettent en garde les haïtiens et les étrangers face aux « *tentatives de séduction* » du pouvoir actuel.

Le texte est disponible sur le site d'Alterpresse <http://www.medialternatif.org/alterpresse/> (en précisant « intellectuels » dans la case « recherche »).

## ***L'actualité des trois derniers mois***

### **Relations internationales**

La 33<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'OEA s'achevait au début de l'été par une résolution exhortant le gouvernement haïtien à prendre les dispositions nécessaires en matière de sécurité pour faciliter le démarrage du processus électoral. La société civile ainsi que la Convergence étaient invitées à réagir de façon constructive. L'OEA concluait cette assemblée générale par la décision de réévaluer sa mission si rien ne change rapidement. Le rôle de l'OEA est de faciliter la sortie de crise, a précisé David Lee, chef de la mission spéciale de l'OEA, « *l'époque de la mise sous tutelle est révolue* ». L'ONU elle-même, selon Jean Gratien politologue Haïtien, ne ferait pas mieux que l'OEA dans la gestion de la crise haïtienne, car elle utilise « *les mêmes méthodes de résolution : les bons offices, la médiation et l'enquête* ».

L'Union Européenne, selon l'assistant politique de la délégation de l'UE en Haïti, a conditionné une fois de plus le déblocage de l'aide à la résolution de la crise. Il affirme qu'il n'y a pas de sanctions contre Haïti, les montants destinés étant toujours disponibles. D'après lui, ce qui a été gelé en janvier 2001, c'est la coopération institutionnelle avec l'Etat d'Haïti, mais en janvier 2002, l'UE a réorienté cette aide vers les ONG locales, le secteur privé et la société civile haïtienne. En septembre, l'UE « *observe avec inquiétude des atteintes de plus en plus fréquentes et graves aux droits de la personne et aux libertés individuelles* ».

Les rapports d'Haïti avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) se sont apparemment normalisés. Le gouvernement haïtien a remis 30 millions de dollars américains (retirés des réserves de la Banque centrale) pour payer les arriérés accumulés par Haïti auprès de la BID. Ceci devrait permettre de débloquer un prêt de 50 millions de dollars pour financer des programmes de santé et d'éducation (sur une enveloppe de 146 millions de dollars gelés par la BID). La Convergence souhaite un contrôle rigoureux de ces fonds par la BID.

L'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a lancé un appel de fonds de 6 millions de dollars pour Haïti, afin de financer cinq opérations de secours (fournitures de semences, d'outils, de petit bétail et volaille, accès à l'eau, vaccination des animaux). Cette aide doit aller aux 80 000 familles rurales vulnérables touchées par les inondations ou la sécheresse.

### **Politique Intérieure**

#### La police

Jean-Robert Faveur a été nommé nouveau directeur général de la Police Nationale le 6 juin, et l'OEA s'en félicitait. Des mutations commençaient à s'effectuer dans la hiérarchie de la police quand, le 21 juin, ce nouveau directeur a démissionné. Il se voyait, dit-il, réduit au rôle de pantin manipulé par le chef de l'Etat, on lui avait retiré le contrôle des finances de la police, on lui demandait d'intégrer des hommes armés ou d'anciens policiers révoqués pour trafic de drogue, afin de les couvrir. Menacé, il a préféré « *l'exil à la corruption et à l'asservissement* ».

Le 28 juin un nouveau directeur général a été nommé dans l'urgence, cette fois, sans consultation de l'OEA. Il s'agit d'une femme magistrate sans aucune expérience de la police.

#### Violence, insécurité, corruption.

Dans l'été les violences s'emballent. Le 12 juillet, la tournée nationale du groupe des 184 organisations de la société civile s'achevait à Cité Soleil, mais des manifestants portant un tee-shirt à l'effigie du président, l'a accueillis à coups de pierres. Le 16 juillet un incendie ravageait dans la nuit les marchés du port et de la Croix des Bossales. Au Plateau Central, des actes de violence se succèdent : embuscades, arrestations, brutalités policières. Dans tous les cas, les interprétations oscillent entre provocations de l'opposition et provocation du pouvoir.

Peu à peu la situation se durcit. Les coordinateurs du groupe des 184 tiennent tête collectivement aux accusations de violences dont on les accuse. Un employé de la commune de Cité Soleil apporte de l'eau à leur moulin en révélant que l'attaque de la caravane des 184 avait été planifiée et qu'on avait fait appel à des chefs de bandes moyennant de grosses sommes d'argent. Il ajoute que l'incendie du marché du port du 16 juillet, aurait été réalisé avec la complicité de certains agents de police. Enfin, selon lui, trois gangs proches des dignitaires Lavalas, ayant pour nom « groupe zéro tolérance », seraient chargés d'éliminer les personnes nuisibles aux intérêts du gouvernement. Le sénateur Prince Pierre Sonson, qui avait par ailleurs manifesté sa confiance envers le directeur de la police démissionnaire, met en cause la compétence des responsables de la sécurité du pays. D'autres langues se délient : un officier de police, un maire adjoint de Port au Prince, le Directeur de la coopérative Cœurs Unis qui aurait reçu des menaces pour ne pas rembourser ses sociétaires. Amnesty International et des associations haïtiennes de défense des droits humains sonnent l'alarme : sur la torture exercée contre les opposants, sur l'existence des « attachés » brigades spéciales qui fonctionnent dans les commissariats – et ailleurs- et sont spécialisées dans les viols, les vols, les bastonnades, les exécutions sommaires, les disparitions, les kidnappings.

Mais la spirale de violence continue à se resserrer. Le 30 août et le 14 septembre des manifestations sont perturbées et dispersées violemment au Cap Haïtien. Les manifestations politiques sont finalement interdites dans le département du Nord, mais à Cité Soleil se sont des partisans de Lavalas qui s'opposent entre eux dans un affrontement sanglant. Enfin, le mois de septembre s'achève avec l'assassinat du chef de gang Amiot Metayer (rappelons que son arrestation était réclamée dans le cadre de la résolution 822 de l'OEA). Pour les proches de Metayer, il ne fait guère de doute que le meurtre a été commandité par le président de la République. Depuis cet assassinat, les partisans de Métayer manifestent aux Gonaïves pour réclamer le départ du Président Aristide. La police a utilisé les grands moyens pour reprendre le contrôle de la situation. Une intervention du 2 octobre, minutieusement préparée selon la NCHR, s'est faite avec brutalité et en semant la terreur.

Dans ces conditions comment espérer le compromis souhaité par les Eglises et comment un conseil Electoral consensuel est-il possible ?

## Et l'Etat ?

Pendant ce temps, Jean-Bertrand Aristide célèbre à L'ONU les vertus de la paix et de la liberté. En Haïti, il assure que les élections auront lieu dans le cadre prévu par la résolution 822 de l'OEA. Les députés pour leur dernière session, ont préparé un projet d'amendement à la constitution portant, entre autre, sur les conditions d'éligibilité du président. Mais celui-ci n'a pas obtenu l'accord des deux tiers du sénat comme le prévoit la constitution. Les sénateurs avaient déjà manifestés leur autonomie en modifiant le projet de budget, notamment en réduisant de 60% l'allocation accordée à la présidence. En dernière minute, un arrêté présidentiel vient de convoquer les députés en session extraordinaire.



## A lire, à voir, à écouter :

La **librairie BE ZOUK** a ouvert ses portes début 2003 au 36, bis rue de Montreuil, dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. On y trouve des livres, CD, K7, DVD, d'Afrique, de l'océan Indien et des Caraïbes. Idéal pour dénicher les derniers romans haïtiens publiés en France (mais nous n'y trouvons pas encore les éditions haïtiennes), les Guides touristiques, et la musique haïtienne. Renseignements au 01 43 67 67 17.

### **Gary VICTOR, LA PISTE DES SORTILEGES (Vents d'ailleurs – 2002 - 500 p. – 21 euro)**

Persifal le juste, tué par un député corrompu, quitte le monde des vivants. Son ami, Sonson Pipirit, part à sa recherche sur la piste. En parcourant la campagne d'Haïti, le lecteur, avec Pipirit, poursuit cette piste fantastique à la rencontre de deux cent ans d'histoire et de personnages mythologiques. Les univers du jour et de la nuit, de la vie et de la mort, de la magie et de la critique sociale, du merveilleux et de la déchéance, sont intimement mêlés dans ce beau roman où il est parfois utile de bien connaître la culture Haïtienne pour en apprécier toute la poésie.

A signaler aussi dans la même édition, le petit livre « **Haïti, La perle nue** » de **Gérard et Mimi Barthélémy (100 p. – 13 euro)**. L'histoire, l'eau, la faune et la flore, la campagne et la ville : autant de thèmes abordés de manière simple avec le souci de sensibiliser à l'écologie. Viennent parfaire ce livre de jolis contes recueillis par Mimi Barthélémy et beaucoup d'illustrations. A lire de 7 à 77 ans...

### **Marc TRILLARD – LE MAITRE ET LA MORT (Roman - Gallimard – 2003 – 19 euro)**

Voilà enfin un roman qui parle d'Haïti aujourd'hui (en 2000) et de ce que vivent les Haïtiens chaque jour, comme si nous y étions. Après les élections contestées, la communauté internationale a gelé son aide et on nous décrit la violence et l'insécurité, l'état de délabrement du pays aussi bien à Port au Prince qu'en province. L'état des routes, la distribution chaotique de l'électricité et de l'eau, les transports, etc. Le personnage central est bibliothécaire à l'Institut culturel français et a décidé de ne pas renouveler son contrat. Il va par hasard entrer en contact avec une des nombreuses Églises et devenir un prédicateur influent. Nous partageons ses découvertes et ses questionnements.

L'auteur a pris une photographie du pays et nous en fait découvrir chaque détail. Le portrait est assez ressemblant.



## Au Collectif Haïti de France :

L'actualité du Collectif est riche en cette rentrée 2003. Nous vous en donnons ici les principales nouvelles, n'hésitez pas à nous appeler pour en savoir plus (Contact : 01 43 48 31 78)

Depuis 3 semaines, le Collectif a entrepris des **rencontres régionales**. Nous sommes allés à Nantes, Lyon et Rennes pour solliciter les associations qui travaillent avec Haïti. L'objectif du Collectif est de redéfinir son projet associatif, pour être davantage en phase avec les préoccupations de ceux qui travaillent pour Haïti en France. Fort des données collectées, nous proposerons de nouveaux axes de travail, à voter à la prochaine assemblée générale du Collectif en février prochain.

Excellente nouvelle, le réseau associatif Haïti 2004, auquel appartient le Collectif Haïti de France, a obtenu une place conséquente pour Haïti au **Forum social européen** qui se déroulera à Saint-Denis en Région Parisienne du 12 au 15 novembre. Un séminaire portera sur « La dette européenne, historique et actuelle, envers Haïti ». Les intervenants seront Jean-Marc Numa, Gérald Mathurin (sous réserve), Claude Quemar (CADTM-France) et Camille Chalmers (PAPDA). Le séminaire sera animé par Gérard Barthélémy et Sheila Laplanche. Nous espérons la présence de Christiane Taubira.

**Nous lançons ici un appel aux associations qui veulent soutenir ce séminaire. Un tel débat entraîne un minimum de frais (inscription du séminaire au FSE, communication, accueil des intervenants), toutes les associations ainsi que les particuliers peuvent participer ne serais-ce qu'avec 20 ou 30 euro. Et bien sûr, pour ceux qui le pourront, votre présence sera vivement souhaitée, le jour du séminaire (entre le 12 et le 15 novembre). Contact : 01 43 48 31 78.**

Pour son projet 2004, la **Coordination Europe Haïti**, dont le Collectif Haïti de France fait partie, vient d'embaucher Alessandra Spalletta. Cette lobbyiste italienne travaillera à replacer Haïti au centre des préoccupations des parlementaires européens. La campagne que va lancer la coordination portera sur la souveraineté alimentaire, les droits de l'Homme et les droits économiques et sociaux.